

REPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE DE MONESTIER MERLINES

Folio : 436

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 11  
Présents : 09  
Absents : 02

N° 2023-06-03

Séance du 19 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois  
Et le dix-neuf juillet

A dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie LE GALL, Maire.

**Présents :** M. Sylvain COUDERT, Mme Elodie COURTET, M. Jean-Paul DEVEDEUX, M. Claude FERLANDA, Mme Géraldine GOURGEONNET, Mme Laurence LEPEITRE, Mme Nathalie LE GALL, M. Marcel OLLIER, Mme Maryvonne PRADEL.

Absent excusés : /

Absents : M. Sylvain OLLIER, Mme LAVAL Nathalie.

Date de la convocation : 13 juillet 2023

Secrétaire de séance : Mme Elodie COURTET

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE : ACHAT D'UN DEFIBRILLATEUR AVEC BOITIER EXTERIEUR ET ACHAT DE MOBILIER POUR LA SALLE DES FETES**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts à certains articles du budget de l'exercice 2023 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après.

VIREMENTS DE CREDITS

INVESTISSEMENT		RECETTES	DÉPENSES
2313	Constructions	0.00	- 3 800.00 €
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0.00	+ 1 320.00 €
2184	Mobilier	0.00	+ 2 480.00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

A l'unanimité, le Conseil Municipal renonce au vote à bulletin secret et après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits ci-dessus.

Votants : 09	Pouvoirs : 0	Pour : 09	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	--------------	-----------	------------	----------------

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.



Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le ..20.07.. 2023  
Et de la publication le ..20.07.. 2023  
A MONESTIER-MERLINES, le ..20.07.. 2023



Le Maire,



RF  
SOUS-PREFECTURE D'USSEL (CORREZE)

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 20/07/2023  
019-211914106-20230719-2023\_06\_03-DE